



le petit conseiller généreux

bulletin du syndicat Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n° 170
février 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- CHSCT du 6 février 2014
- CTP du 10 février 2014

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- MDPH
- Aide sociale
- Post-it

page 4

ici et ailleurs

- Pour un 8 mars féministe et syndical
- 18 mars: grève interprofessionnelle
- Rétablissement de la trêve hivernale pour tous !



syndicat Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

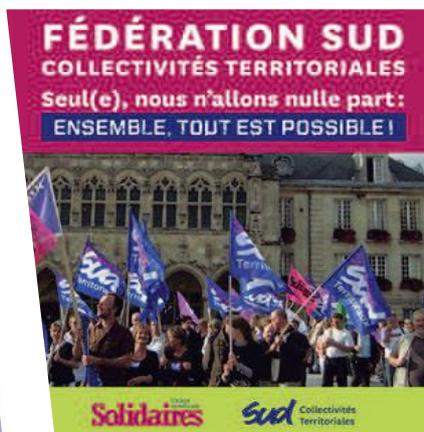
document réalisé et imprimé par nos soins

unité syndicale !

Solidaires* et la CGT se sont rencontrées, ont échangé et partagé de nombreux points communs dans leur analyse de la situation sociale, économique, environnementale et politique. Elles ont réaffirmé leur opposition au contenu et à l'orientation du pacte de responsabilité proposé par François Hollande.

Elles se sont engagées à faire valoir les revendications des salarié-es sur l'emploi, les salaires et la protection sociale en tous lieux où l'intérêt du monde du travail est en jeu.

Extrait du communiqué CGT - Union syndicale SOLIDAIRES du 11/02/2014:



"Dans ce contexte d'aggravation de la crise, nous considérons que **le syndicalisme a une responsabilité importante pour donner confiance et espoir aux salarié-es**, pour favoriser leur engagement, leur rassemblement et leur action collective, pour transformer les conditions de travail, de vie et obtenir une autre répartition des richesses créées par le travail.

Ainsi, nos deux organisations ne peuvent se résoudre à la division syndicale. Elles sont **disponibles pour approfondir leurs échanges ensemble et/ou dans un cadre unitaire plus large** sur des sujets tels que les élections prud'homales, l'égalité

femmes/hommes, l'emploi, les droits et garanties collectives, les enjeux de transition écologique, les politiques publiques."

Elles ont réaffirmé leur volonté de construire sur tous ces enjeux, un processus d'action avec les salarié-es tant du public que du privé, en favorisant le rassemblement et l'unité la plus large sur les lieux de travail, au plan national et européen.

Hier mais encore demain, **c'est dans ce sens que SUD Départementaux 35 conçoit l'action syndicale** notamment auprès des agents du Conseil général.

A la division syndicale, nous préférons proposer l'unité d'action, partout où elle est possible, dans l'intérêt collectif ! ■

* L'union syndicale Solidaires est l'union nationale interprofessionnelle regroupant notamment les syndicats SUD... **SUD, c'est Solidaires !**





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CHS du 6 février

Cette première réunion du CHSCT de l'année était dédiée aux registres santé et sécurité. Cela nous a valu la présence des responsables afin qu'ils puissent faire état de la situation de leur pôle ou agence, et répondre sur les dossiers incomplets dans les tableaux de suivi.

• Le bilan des registres :

Ce bilan montre une utilisation insuffisante de ceux-ci.

SUD propose des améliorations: le registre doit être dans un lieu accessible à tous, par exemple un lieu de passage, et identifié par un marqueur visible de loin. La nouvelle version doit être accompagnée d'un guide illustré d'un exemple.

• Les relevés des registres :

SUD a demandé à étudier ces relevés fiche par fiche, quel que soit son sujet (incident, demande d'équipement ou simple constat).

Lors de cette étude laborieuse, des fiches apparaissent visiblement closes sans avoir été résolues par des responsables qui, pour leur défense, se sont réfugiés derrière des projets à venir comme QVT (Qualité de Vie au Travail) ou le Document Unique risque chimique.

Pour les fiches dont les retours sont incomplets, les réponses des responsables sont inexistantes (sur des problèmes datant pour certains de 2010 !) ou alors une réponse au problème a été apportée mais n'a pas été renseignée sur le registre, ceci même après sollicitation de l'ASSAT. Dans ce cas ni l'agent, ni le CHSCT ne sont informés des suites.

Malgré l'insuffisance démontrée du suivi des registres, les assistants de prévention ne peuvent et ne doivent pas tout porter. Pour SUD: ils n'en ont ni le temps, ni l'autorité. Il manque une interface professionnalisée (que SUD demande depuis des années), point qui est partagé aujourd'hui par Madame Huon.

Alors que seulement 1/3 des fiches posant question ont été vues et devant le constat du manque de réponse, de préparation et d'implication des responsables, Madame HUON décide d'écourter l'étude des fiches et de renvoyer vers un groupe de travail pour la suite et la révision de la procédure. ■

Lisez le **compte-rendu intégral**

de ces réunions sur :

[http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme, puis \"comptes rendus\"\)](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme, puis \)



CTP du 10 février

● Bilan de la mutualisation du garage de la direction des Moyens généraux et des ateliers du service du Parc départemental

Pour l'administration, tout est ok, s'appuyant sur une enquête de satisfaction auprès des agents... SUD a demandé à avoir accès à ces résultats se faisant taxer au passage de délit de défiance !

(Présentation sans vote)

● Rattachement de la gestion des agents des collègues aux services Ressources des agences départementales

C'est un projet partant du constat qu' "au quotidien la relation des agents des collègues à l'agence départementale relève principalement de la sphère des Ressources Humaines et donc des services Ressources". Soit, mais SUD a soulevé une problématique absente du rapport : la capacité des services ressources des agences à répondre aux problématiques RH des agents...!

Abstention (SUD - CGT - FO), Pour (CFDT)

● Evolution de l'organisation du service Ressources de l'agence départementale du pays Vallons de Vilaine

Elle est liée à la prochaine arrivée des agents du nouveau collège de Crevin (9,5 ETP). SUD a profité de l'occasion pour connaître le mode de calcul (rappel : sans consulter le CTP, la collectivité a modifié les effectifs des collègues à la rentrée de septembre 2013). SUD a également posée la question de l'organisation des conditions de travail de ce nouveau collège, absente du rapport.

Abstention (SUD), Pour (CFDT - CGT - FO)

● Evolution de l'organisation du service vie sociale de l'agence départementale du pays de Rennes

Manquant d'éléments à leur disposition dans ce dossier, les élus SUD n'ont pas pris part au vote.

NPPV (SUD), Pour (CFDT - CGT - FO)

● Complément au programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Comme elle s'y était engagée, à la demande de SUD, l'Administration propose d'ajouter un complément au programme de titularisation pour permettre à un contractuel remplissant les conditions de passer une sélection professionnelle pour accéder à un poste rendu vacant par un départ à la retraite.

Pour à l'unanimité

● Fermetures 2014 d'Info Sociale en Ligne

Le service ISL sollicite chaque année un nombre de fermetures du service le samedi. SUD demande que soit présenté pour 2015 un bilan des ouvertures du samedi (charge de travail, organisation des récupérations). Notre demande reçoit un avis favorable.

Abstention (SUD), Pour (CFDT - CGT - FO). ■



elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

MDPH

SUD intervient auprès des agents de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

- Organisation, fonctionnement du service, hygiène et sécurité, etc. : ces questions doivent être traitées par la Commission Locale de Concertation (CLC) qui ne s'est pas réunie depuis plus de 2 ans... SUD a obtenu que cette instance soit réactivée pour traiter les problématiques relevées à la MDPH.

- Une Gestion Electronique de Documents est mise en place depuis décembre pour le traitement des dossiers des usagers de la MDPH. Outre les préconisations en matière de confidentialité, la direction a décidé d'ouvrir à tous les agents du service l'accès aux données sociales et médicales du dossier... Or, pour ces dernières, seul un médecin (ou une personne habilitée par lui) le peut et est garant du respect du secret médical !

SUD a saisi la CNIL et rencontrera M. André, vice-président du Conseil général à ce sujet.

Aide sociale

3^{ème} préavis de grève déposé par SUD et la CGT...

Un logiciel pour gérer l'aide sociale qui fait (toujours) défaut depuis sa mise en place en septembre, une administration dépassée qui a tardé à s'emparer du problème et des agents sous pression (instructeurs et contrôleurs des agences et, en cascade, RSIM et personnel social et médicosocial).

Le 6 février, syndicats et agents ont été reçus en délégation par Mme Huon. Malgré les renforts récemment mis en place, elle a constaté et réagi à l'ampleur des dégâts d'une gestion « à la petite semaine » : d'un côté retards de paiement de plusieurs mois pour des usagers et des prestataires et, de l'autre, surcharge de travail, stress et dégradation de la santé des agents.

Pour l'heure, SUD laisse de côté les manquements scandaleux de la collectivité mais agit en intersyndicale pour que les agents retrouvent des conditions normales de travail et que le service auprès de publics fragiles soit de nouveau correctement rendu.

Post it

En décembre, SUD a lancé une opération "Post it" pour que les agents nous indiquent leurs souhaits de changement en matière de ressources humaines. Une centaine d'entre vous s'en est saisie pour témoigner de leurs sentiments et doléances:

- **Cohérence départementale ?**: Pour vous, l'articulation entre les agences sur le territoire et la déconcentration des compétences des pôles est illisible. La multiplication des échelons hiérarchiques et des réunions rendent l'aboutissement des réflexions complexe et les décisions inopérantes sur le terrain.

- **Confiez nous vos idées mais gardez vos critiques!**: Vous êtes attachés à la consultation et à l'expertise des agents mais vous dénoncez les semblants de concertation mis en œuvre dans les projets d'évolution des services. Vous aspirez au développement du travail collectif et à l'autonomie des équipes de terrain. Vous critiquez les méthodes d'encadrement centrées sur le contrôle des agents et le devoir d'obéissance.

- **On se connaît mais...?** : Vous réclamez une DRH qui soit au service du personnel prenant en compte la pénibilité et s'attachant à remplacer les absences des agents (pool de remplacement, déprécarisation...). Vous contestez la mobilité actuelle s'apparentant désormais à une mise en concurrence des agents avec des critères opaques et arbitraires. Les recrutements à l'externe vous semblent également privilégiés au détriment de la promotion interne.

Pour vous, les évolutions de l'administration ne vont pas en faveur des missions du service public et des agents (en terme de confiance, de considération). Vous déplorez la culpabilisation et l'infantilisation œuvrée par la hiérarchie pour conduire la réorganisation des services.

SUD partage ces constats et en témoignera auprès du Président.

Sur tous ces dossiers, SUD construit ses revendications sur les préoccupations des agents et fera entendre ses propositions dans le cadre d'un vrai dialogue social !



Pour un 8 mars féministe et syndical

Les luttes des femmes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais aujourd'hui cette égalité est loin d'être effective et certains droits se trouvent même remis en cause, notamment du fait des politiques d'austérité.

Nous refusons la récupération de cette journée à des fins commerciales, avec des messages publicitaires proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail... sans doute pour mieux faire oublier,

le reste de l'année, l'ampleur des inégalités (salaire, retraite, temps partiel subi, précarité...) qui restent à combattre; elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique. Elles sont trop souvent victimes de multiples formes de violences...

La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire de ces luttes, est plus qu'un symbole: c'est la **journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier.**

18 mars: grève interprofessionnelle

Le 18 mars est organisée une journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

En Ille et Vilaine, Solidaires, FO, la CGT et la FSU (à l'heure de la rédaction de ce n°) appellent à la grève, à des débrayages et à des manifestations.

**Salaires, emploi, protection sociale :
Public, privé, tous en grève
jeudi 18 mars !**

Rassemblement à 11h30 place de la mairie à Rennes

Pour les autres villes, consultez notre site.



Rétablissement de la trêve hivernale pour tous !

Aujourd'hui trop de femmes, d'enfants, d'handicapés, de personnes âgées, de précaires, de malades... sont condamnés à subir les violences de la vie dans la rue, y compris en période de froid, car les dispositifs d'hébergement sont saturés ou inadaptés à leurs besoins. Dans toutes les villes où sévit la crise du logement, des sans logis occupent des immeubles vides ou s'installent sur des friches. Pourquoi mettre à la rue les occupants de lieux sur lesquels il



n'existe aucun projet imminent, ni risque de péril ? **Ce n'est pas un délit, c'est une nécessité, et c'est légitime**, quand les lois qui les protègent ne sont pas respectées (Droit à l'hébergement, loi DALO, loi de réquisition). Nous demandons l'abandon de cette pratique brutale et le rétablissement intégral et pour TOUS de la trêve hivernale des expulsions, à l'occasion des discussions parlementaires sur la loi ALUR.

C'est notre devoir de solidarité à tous, signez l'appel: <http://trevehivernalepourtous.wesign.it/fr>

information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :